

bénédictions que Nous savons être attachées à cette aumône.

40. Le montant à payer, pour le *Denier de St. Pierre*, n'est point fixé, mais laissé à la bonne volonté de chacun. Ceux qui ont peu donneront peu, et ceux qui ont beaucoup donneront beaucoup ; mais tous donneront de bon cœur et avec joie, afin de pouvoir participer plus abondamment aux grâces précieuses qui y sont attachées.

50. Toutefois, en mémoire de la miraculeuse pièce d'argent, que St. Pierre donna pour son Maître et pour lui, à l'acquit du *Denier public*, requis pour l'un et pour l'autre, les plus pauvres pourront peut-être payer, chaque année, vingt sous, montant de cette petite somme, trouvée dans la bouche d'un poisson. Les riches pourront offrir cette somme multipliée autant de fois qu'ils le jugeront bon, en proportion de leurs moyens.

60. Pour prélever le *Denier de St. Pierre*, l'on fera, dans chaque Eglise où se célèbre l'Office public, la quête quatre fois par an, le Dimanche qui termine la semaine des Quatre-Temps, savoir, le second Dimanche de Carême, le Dimanche de la Sainte Trinité, le Dimanche de Septembre qui se trouve après la Fête de l'Exaltation de la Sainte Croix et le Dimanche de l'Avent qui tombe après le treize Décembre, à moins d'une raison particulière qui oblige de la remettre à un autre Dimanche.

70. Cette quête sera annoncée et recommandée les Dimanches précédents, et l'on priera quelques personnes notables de vouloir bien la faire, en témoignage de leur profonde vénération pour le St. Siège. Ceux qui ne pourront aller à la Messe, ces Dimanches-là, seront priés de confier leur aumône aux personnes de la maison qui devront s'y trouver.

80. Ce Denier devant être le fruit de la bonne volonté, chacun est invité à mettre de côté, d'une quête à l'autre, ce qu'il pourra économiser sur les dépenses courantes pour toilette, parties de plaisirs et autres choses semblables, qui ne sont pour rien dans les besoins de la vie. Les parents apprendront à leurs petits enfants à faire ces petites économies ; et s'ils sont d'âge à aller à la Messe, ils auront soin que le *Denier de St. Pierre* passe par leurs mains innocentes pour tomber dans la *bourse du St. Père*. Heureuses les familles dont les enfants suceront ainsi, avec le lait, l'amour du Père de la grande famille !

90. Cette quête se fera de même dans les Séminaires, Collèges, Communautés et Couvents, en la manière jugée la plus convenable par les Supérieurs. Car on tiendra un